



Syndicat des territoriaux de la ville et du CCAS de Saint Martin D'Hères  
30 32 place de la triade  
384000 Saint Martin d'Hères

Tél : 04 76 60 74 47 07 89 64 68 96

[cgt.territoriauxsmh@gmail.com](mailto:cgt.territoriauxsmh@gmail.com)

[cgt-territoriaux@saintmartindheres.fr](mailto:cgt-territoriaux@saintmartindheres.fr)

LE SERVICE PUBLIC territorial  
C'EST UN bien PUBLIC



## Agentes Territoriales Spécialisées des Écoles Maternelles A.T.S.E.M. EN GRÈVE

Grève illimitée à partir du lundi 2 mars 2026

### NOS REVENDICATIONS :

#### Conditions de travail et respect professionnel :

- Amélioration immédiate des conditions de travail ( Une ATSEM par classe, sans exception suppression du délai de carence de 48 heures ; prise en compte des enfants porteurs de handicap non notifié .....)
- Reconnaissance réelle de la pénibilité du métier.(hiérarchies multiples ;risques psychosociaux, postures contraignantes,manutentions ; bruit ; reconnaissance de l'engagement professionnel .....)
- Prise en compte du mal-être dans certaines écoles,engagement clair de la hiérarchie face à la souffrance au travail.
- Respect strict des emplois du temps, sans modifications arbitraires imposées en cours d'année.
- Un Document Unique des risques professionnels avec un vrai plan de prévention concret et qui liste réellement par école tous les risques inhérents au métier et sur tous les temps.
- Exigence d'une véritable concertation et révision de la charte avec toutes les ATSEM

#### Régime indemnitaire et organisation :

- Augmentation de l'I.F.S.E. (Indemnité de Fonctions,de Sujestions et d'Expertise) à 280 €
- Des règles de remplacements équitables et transparentes
- Recrutements et remplacements par des agentes diplômées et formées
- Titularisation ou CDI de toutes les ATSEM en poste depuis plus de 6 ans.(comme la loi l'impose)

**Parce que notre attachement au service public, notre santé, notre dignité, et la qualité d'accueil des enfants ne sont pas négociables.**

**RASSEMBLEMENT TOUS LES JOURS DEVANT LA MAIRIE DE ST MARTIN D'HÈRES**  
**A PARTIR DU LUNDI 2 MARS DE 11H30 A 14H**



**Rejoignez-nous !**